

La Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois

La Région Nord-Pas de Calais invite tous les habitants du Nord-Pas de Calais à Le Quesnoy pour découvrir le patrimoine local lors de la Fête du Parc naturel régional de l'Avesnois le dimanche 18 septembre à partir de 9h.



Pour sa 22^{ème} édition, la Fête du Parc naturel porte sur le patrimoine fruitier de l'Avesnois. Le village du Parc mettra à l'honneur les actions favorables à la préservation de variétés anciennes de pommes ainsi que des dégustations de fruits locaux, des jeux pour enfants et de construction de gîte à insectes.

Des conseils en plantation, des animations sur le développement durable, des sorties natures, des débats, des conférences, des rencontres avec les professionnels agricoles et les associations naturalistes viendront agrémenter la journée destinée aux petits et grands.



Dégustation des saveurs du terroir

Comme chaque année, le Salon des professionnels et du monde de l'élevage sera l'occasion pour les visiteurs d'aller à la **rencontre des éleveurs pour découvrir les animaux et les salles de traites**. Le **Village du Lait** sera dédié au lait, avec un circuit complet autour de sa transformation et de ses bienfaits nutritionnels. Des animations pour les enfants leur permettront de fabriquer du beurre, déguster du lait au milk-bar et d'apprendre à cuisiner.

Pour compléter ces animations, le traditionnel marché de terroir aiguïsera les appétits en proposant les produits locaux dans une ambiance musicale et festive. En 2011, une nouveauté à déguster s'ajoute au programme des animations : le concours Septemb'beurre. Derrière cette opération grand public, les producteurs souhaitent relancer la consommation de beurre fermier et artisanal, pour mieux valoriser leur production. Le public est invité à déguster et à noter les beurres doux proposés par les producteurs.

Les trois Parcs de la région renouvellent leur Charte

L'initiative de création d'un Parc naturel régional revient à la Région dans le cadre de sa compétence en aménagement du territoire. Chaque Parc s'organise autour d'une Charte qui fixe les objectifs de préservation et de développement pour 12 ans. A la fin de cette période, la Charte est renouvelée et soumise à l'approbation de l'Etat qui décide alors de reconduire ou non le label « Parc naturel régional » pour les 12 prochaines années en fonction de la qualité du territoire et de l'intérêt du projet.

Lancées par la Région en mai 2006 et après un travail partenarial de plus de 4 ans, les révisions de chartes des Parcs naturels régionaux Scarpe-Escaut et de l'Avesnois ont abouti aux renouvellements de classement par décret du Premier Ministre en 2010. La révision de charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, est actuellement à mi-parcours.

Les PNR en quelques chiffres...

La France compte **46 Parcs naturels régionaux**, dont **3 en Nord - Pas de Calais** : Avesnois, Caps et Marais d'Opale et Scarpe-Escaut. A l'échelle régionale, ces territoires représentent **80 % de la biodiversité**, **21 % des communes**, **25 % du territoire** et **13 % de la population**.

Contact presse :

celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 82

www.nordpasdecals.fr